



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215906082-20260429-2026_5_7-DE

S²LO

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 29/04/2026 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

22/04/2026

Date d'affichage en ligne

30/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Benoit CARION.

Étaient présents (15) : M. Benoit CARION, MME Céline CARON, M. Alexis CATTEAU, MME Julie DELCOURT, M. Cédric DERET, M. Philippe GENEAU DE LAMARLIERE, MME Pauline GILLERON, MME Joselyne GILLERON, MME Marie GUILLAUMON, M. Jérôme KIELBASIEWICZ, M. Clément MAUVIEL, MME Marie MERESSE, MME Aurélie PERNY, M. Philippe PIERART, M. Maxime RUDENT

Avaient donné pouvoir (0) :

Absent(s) excusé(s) (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Clément MAUVIEL est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Benoit CARION

Numéro interne de l'acte : DCM 2026/5/7

Thème : finances / Divers

OBJET : OUVERTURE D'UN COMPTE A TERME

- Vu l'article L1618-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux collectivités territoriales de déroger à l'obligation de dépôt auprès de l'État dans les cas prévus au I dudit article
- Considérant que la commune a réalisé les cessions d'éléments d'actif pour un montant de 97 150 € entre 2022 et 2023, dont le détail figure ci-après :
 - 02/06/2023 tracteur tondeuse KUBOTA pour 2 000 €
 - 05/12/2022 Immeuble 142 bis Rue de Solesmes pour 95 150 €
- Considérant que ces recettes sont pour l'instant libres d'emploi
- Considérant que la trésorerie
 - N'a pas été inférieure au montant des cessions sur toute la période
 - S'élève à 380 000 € au 21/04/2026
- Considérant l'intérêt d'effectuer un placement de trésorerie en vue de générer un produit financier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'ouvrir un compte à terme auprès de la DRFIP des Hauts de France d'un montant de 97 000 € pour une durée de 12 mois au taux de 2,61% (taux actuariel 2,65%).

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendégies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Clément MAUVIEL

Le Président de séance,
Benoit CARION